

Plan Pauvreté annoncé le 13 sept. 2018

1 ambition « nous devons bâtir pour le 21^e siècle un État providence de la dignité et de l'émancipation »

"Je ne veux pas d'un plan pour que les gens pauvres vivent mieux la pauvreté, je veux leur donner la possibilité d'en sortir." En sortir... avant tout par le travail. Et Emmanuel Macron de replacer cela dans le "triptyque" qui guiderait l'ensemble de l'action de l'exécutif : "productif ; éducatif ; solidariste et humaniste".

source <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281619454>

Les 3 slogans et mots d'ordre

Faire plus pour ceux qui ont moins

Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Les 3 constats clés

La pauvreté en hausse depuis 20 ans

La France, pays de la reproduction de la pauvreté

Un système complexe et insuffisamment lisible

5 engagements

- ▶ Engagement n° 1 : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
- ▶ Engagement n° 2 : Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
- ▶ Engagement n° 3 : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
- ▶ Engagement n° 4 : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- ▶ Engagement n° 5 : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

4 leviers identifiés et nommés pour agir *

La rénovation du travail social

Un nouvel engagement des entreprises

Les moyens budgétaires

Des avancées immédiates et une loi d'émancipation sociale

Les annonces 'liées' (touchant ou citant) les centres sociaux

PETITE ENFANCE - « l'égalité des chances dès les premiers pas » : engagement n°1

MESURES PHARES

* Un plan de formation et un nouveau référentiel pour 600 000 professionnels de la petite enfance afin de favoriser le développement de l'enfant et l'apprentissage du langage avant l'entrée à l'école maternelle [...]

* Réussir la mixité sociale dans les modes d'accueil du jeune enfant

Un bonus « mixité sociale » dans l'accueil collectif pour 90 000 places et l'instauration du tiers payant du complément mode de garde courant 2019 pour l'accueil individuel.

AUTRES MESURES-CLÉS :

* Développer les modes d'accueil de la petite enfance, notamment dans les territoires fragiles avec la création d'un bonus « territoires » permettant de diminuer à moins de 10% le reste à charge des communes

* 300 crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) créées d'ici 2020

* **Rénover la politique de soutien à la parentalité et créer 300 nouveaux centres sociaux dans les territoires prioritaires**

[...]

5 grands domaines & 21 mesures

Sources : extrait de l'article <https://www.la-croix.com/France/Exclusion/cinq-principales-mesures-plan-pauvrete-dEmmanuel-Macron-2018-09-13-1200968531>

PETITE ENFANCE - L'accent mis sur les crèches

ENFANCE - Des repas à 1 € à la cantine

JEUNES - Une solution pour chaque décrocheur

INSERTION - Vers la création d'un nouveau service public

MINIMA SOCIAUX - Vers un « revenu universel d'activité »

21 mesures en détail

- 1. Développer l'accueil de la petite enfance sur tout le territoire**, avec un bonus dans les communes pauvres (+ 1 000 € par place de crèche et par an) et 1 300 pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap.
- 2. Favoriser la mixité sociale dès les premiers pas**, avec un bonus mixité dans les crèches et le tiers-payant pour le recours à une assistante maternelle, sans avance de frais (jusqu'à 2 800 € par an et par place pour 90 000 places et 75 M€)
- 3. Un plan de formation et un nouveau référentiel pour 600 000 professionnels de la petite enfance en lien avec les formations des professeurs du 1er degré** : afin de favoriser le développement de l'enfant et l'apprentissage du langage avant l'entrée à l'école maternelle
- 4. Des parents accompagnés sur tout le territoire** : renforcement des PMI, **300 centres sociaux** supplémentaires, développement des espaces-rencontres, lieux d'accueil enfant-parent, ludothèques
- 5. Des réponses aux situations attentatoires aux droits de l'enfant** : 125 M€ pour développer et adapter l'offre d'hébergement et d'accompagnement vers le logement des familles, maraudes protection de l'enfance/Etat dans les métropoles pour lutter contre la situation des enfants à la rue et la mendicité
- 6. L'accès à une alimentation équilibrée pour tous** : offre de lait et alimentation infantiles à bas prix, un fonds pour proposer dans les écoles des petits déjeuners et développer l'éducation alimentaire en associant les parents, des tarifs de cantines accessibles à toutes les familles dans les petites communes fragiles
- 7. Une prévention accrue en santé** : création de 100 centres et maisons de santé dans les quartiers prioritaires, mobilisation de la médecine de ville en milieu scolaire
- 8. Des moyens éducatifs renforcés dans les territoires fragiles** : instruction obligatoire à 3 ans, dédoublement des classes de CP/CE1 en REP et REP +, propositions de 30 000 stages de qualité aux élèves de 3ème des quartiers, programme « devoirs faits » en lien avec les dispositifs de réussite éducative, promotion de la mixité sociale au collège, expérimentation de territoires à haute qualité éducative et création de cités éducatives
- 9. Une obligation de formation jusqu'à 18 ans** pour assurer à tous les jeunes des compétences et mieux maîtriser leur destin
- 10. Un accompagnement vers l'emploi des jeunes** : plus de 100 M€ consacrés à des solutions d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes des plus fragiles en complément d'une extension de la Garantie jeunes (500 000 bénéficiaires entre 2018 et 2022)
- 11. Aide sociale à l'enfance, fin des sorties sans solutions à l'atteinte de la majorité du jeune** : empêcher toute sortie sans solution en articulant la protection offerte par les départements et les dispositifs de droit commun de l'État
- 12. Création d'une « Garantie d'activité »** combinant accompagnement social renforcé et insertion dans l'emploi pour 300 000 allocataires par an : un suivi assuré par Pôle emploi dans le cadre de l'accompagnement global et par des opérateurs privés et associatifs choisis par appels d'offres commun État-département.
- 13. Pour les personnes exclues du marché du travail, des solutions adaptées** afin de redonner à chacun une perspective d'emploi : 100 000 salariés supplémentaires accueillis dans le secteur de l'insertion par l'activité économique grâce à un investissement exceptionnel de l'État et essai d'expérimentations évaluées

positivement pour les personnes les plus fragiles (« Territoires zéro chômeur de longue durée », Convergence, Tapaj, SEVE notamment)

14. **Pour généraliser l'accompagnement vers l'emploi des allocataires**, un État garant du service public de l'insertion : renforcement des droits et devoirs et obligation contractualisée avec les départements de réaliser sous un mois l'instruction de la demande et l'orientation de tout nouveau bénéficiaire

15. **Un accès aux droits et aux services sociaux renforcés** : garantir à chacun l'accès à une complémentaire santé en intégrant l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé dans la couverture maladie universelle complémentaire, généraliser les accueils sociaux et les référents de parcours pour lutter contre le non-recours, moderniser la délivrance des prestations sociales en favorisant les échanges de données entre opérateurs

16. **Vers un revenu universel d'activité** : lancement d'une concertation pour établir un nouveau système de minima sociaux pour rendre notre modèle plus lisible, plus équitable et plus incitatif à la reprise d'activité avec une juste prestation réactive, calculée sur la base des revenus les plus récents

17. **Un « choc de participation » pour porter les politiques sociales avec les personnes concernées** : généralisation des instances participatives et des comités d'usagers, renforcement de l'action collective, **déploiement de nouveaux espaces de vie sociale pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social et culturel**

18. **Une rénovation du travail social pour mieux accompagner les parcours de vie** : ouverture des lieux de l'intervention sociale à toute la population ; transformation des formations du travail social pour développer les pratiques « d'aller vers » les personnes, création de nouveaux diplômes universitaires et de nouveaux métiers (écrivains publics, médiateurs sociaux, développeurs sociaux)

19. **Un nouvel engagement des entreprises dans la lutte contre la pauvreté** : **développement des actions financées selon un modèle « ni gain ni perte »** pour réduire les dépenses contraintes des personnes en situation de pauvreté, création de dotations d'action territoriale à partir du régime actuel du mécénat, lancement d'assises nationales sur la contribution de l'économie collaborative à la prévention et la lutte contre la pauvreté.

20. **Un pacte social État/collectivités pour piloter la stratégie à partir des territoires** : création d'un fonds de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, réorganisation de l'État social déconcentré à l'échelle régionale et définition d'un cadre de contractualisation exigeant.

21. **Un fonds d'investissement social doté de 100 M€** pour financer des appels à projets sur le développement complet de l'enfant dès la petite enfance, l'accompagnement éducatif renforcé, les parcours d'insertion des jeunes et l'accès aux droits et aux services

Calendrier de la mise en œuvre (agenda affiché sur le site dédié au Plan Pauvreté)

- ▶ **13/09/2018** : Annonce de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté par le président de la République au musée de l'Homme
- ▶ **24/09/2018** : Conférence nationale des territoires
- ▶ **A partir du 8/10/2018** : Conférences régionales des territoires
- ▶ **A partir du 10/10/2018** : Mise en place des territoires démonstrateurs

Budget 8 milliards en 4 ans dont 4 milliards redéployés

1,24 milliard d'euros pour lutter contre la pauvreté de la petite enfance : formation des professionnels à l'enseignement du langage, **création de 300 crèches à vocation d'insertion**.

271 millions d'euros pour les droits fondamentaux des enfants.

439 millions d'euros pour la formation des jeunes en grande précarité : extension de la garantie jeune à 100 000 allocataires de plus par an.

3,9 milliards d'euros pour la revalorisation de la prime d'activité, conformément aux engagements qu'Emmanuel Macron avait pris pendant sa campagne.

1 milliard d'euros pour d'autres mesures comme l'extension de la couverture maladie universelle complémentaire, la lutte contre le non-recours aux droits et l'augmentation du budget médico-social spécifique.

1,04 milliard d'euros pour l'accompagnement vers l'emploi. Création d'une garantie activité pour 300 000 allocataires.

100 millions d'euros pour la création d'un fonds d'investissement destiné aux projets de lutte contre la pauvreté.

+ d'infos / à lire :

LE SITE DEDIE : <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/investir-dans-les-solidarites/>

ANNONCES DU PLAN

- * Dossier de presse officiel : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_annonce_strategie_v26_pages.pdf
- * Les 4 axes du Plan Pauvreté présenté par Le Monde : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/09/12/petite-enfance-systeme-social-les-mesures-phares-du-gouvernement-pour-le-plan-pauvrete_5354200_3224.html
- * Présentation générale assez fine et intéressante (dans le fond et la forme) du Plan pauvreté : <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281619454>

ANALYSE & ACTEURS DE TERRAIN - CE QU'ILS EN PENSENT

* Article de Localtis

Des mesures qui vont dans le bon sens mais des interrogations sur les moyens financiers pour les mettre en œuvre et une soif de concertation. C'est ce qui ressort des réactions officielles des associations d'élus dans les jours qui ont suivi l'annonce du plan Pauvreté présenté le 13 septembre par Emmanuel Macron.

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281633821>

* Alors que Politis dénonce des mesures « cosmétiques » <https://www.politis.fr/articles/2018/09/plan-pauvrete-des-mesures-symboliques-et-un-manque-dambition-39319/>

* Avis du Secours Catholique *Un bon signal avec cette stratégie qui présente de nombreuses propositions structurantes et un appel à un vrai changement de regard, mais, souligne la présidente du Secours Catholique-Caritas France, dont les moyens restent trop modestes par rapport aux ambitions affichées.* <https://www.secours-catholique.org/actualites/plan-pauvrete-un-bon-signal>

* Regard du Monde « Passer de la parole aux actes » - *La philosophie d'action et les propositions énoncées par le président de la République sont à la hauteur de l'enjeu. Elles entendent s'attaquer à la pauvreté à la racine, c'est-à-dire à ces « inégalités de destin qui se perpétuent de génération en génération », et permettre à ceux qui sont « assignés » à la pauvreté de « s'émanciper » des déterminants sociaux qui les cantonnent dans la précarité.*

https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/09/17/face-a-la-pauvrete-passer-de-la-parole-aux-actes_5356205_3232.html